06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Déontologie de l'immobilier – formation continue Alur (2 h)

Réf. a49d144b-a74a-4720-8a99-3fc7edfdef2e

Module obligatoire de 2 heures sur la déontologie pour les professionnels de l'immobilier titulaires d'une carte professionnelle.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 2 h · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les règles déontologiques applicables aux professionnels de l'immobilier
- Appliquer les devoirs professionnels dans les relations avec les clients
- Distinguer les pratiques conformes et les manquements déontologiques
- Respecter les obligations d'information et de conseil envers les parties

Programme détaillé

01 Le cadre déontologique de la profession

- Les sources des règles déontologiques
- Les devoirs généraux du professionnel de l'immobilier
- Les obligations envers les clients et les tiers
- Les interdictions et incompatibilités

02 La déontologie dans la pratique quotidienne

- L'information et le conseil dus aux clients
- La transparence dans les transactions
- La gestion des conflits d'intérêts

— Le secret professionnel et la confidentialité

03 Les manquements et les bonnes pratiques

— Les situations à risque déontologique
— Les cas pratiques de manquements
— Les réflexes professionnels à adopter

Compétences acquises

Connaissance des règles déontologiques

Maîtriser le cadre déontologique applicable aux professionnels de l'immobilier.

Application des devoirs professionnels

Respecter les obligations d'information, de conseil et de transparence envers les clients.

Identification des situations à risque

Repérer les conflits d'intérêts et les pratiques susceptibles de constituer des manquements.

Gestion de la confidentialité

Appliquer le secret professionnel et protéger les informations sensibles.

Public et prérequis

Public visé

Agents immobiliers, Administrateurs de biens, Syndics de copropriété, Marchands de listes

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 2 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation :
https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/deontologie-de-limmobilier-formation-continue-alur-2-h

Programme généré le 20/11/2026.